

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 AVRIL 1845.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. EUG. DE SMET, au nom de la commission des naturalisations, sur la demande du sieur Deresme.

MESSIEURS,

Le sieur Henri-Joseph Deresme, né à Monceau-St-Vaast (France), le 29 messidor an IX de la république française (18 juillet 1801), est établi en Belgique depuis 1829 ; il habite la commune de Montignies-St-Christophe, où il exerce la profession de marchand de laines ; il est aussi *instituteur communal*. Il a épousé une belge, dont il a des enfants.

Sa demande est appuyée par les autorités consultées.

Le Rapporteur,

EUG. DE SMET.

Pour le Président,

HENOT.
